

S B O CHAMBERY



Ligue Sporting Bowl de Chambéry Automne 2018

Règlement

1. DATES ET HORAIRES

1.1 La ligue se déroulera les mardis à 19h45 (début des boules d'entraînement).

1.2 Liste de mardis:

Mardi 4 Septembre 2018

Mardi 11 Septembre 2018

Mardi 18 Septembre 2018

Mardi 25 Septembre 2018

Mardi 2 Octobre 2018

Mardi 9 Octobre 2018

Mardi 16 Octobre 2018

vacances de la Toussaint

Mardi 6 Novembre 2018

Mardi 13 Novembre 2018

Mardi 20 Novembre 2018

Mardi 27 Novembre 2018

Mardi 4 Décembre 2018

Mardi 11 Décembre 2018

Mardi 18 Décembre 2018

2. FORMATION

2.1 La ligue se joue en individuel d'un côté et en équipe de 2 d'un autre côté.

2.2 Les équipes de 2 personnes sont formées par affinité avant le début de la première soirée.

2.3 Dès la parution de ce règlement, les inscriptions sont ouvertes, il faudra donner :

a. Nom/Prénom des 2 joueurs

b. Ordre de jeu définitif

c. Nom de l'équipe

2.4 Le nombre d'équipes maximum est de 12.

- 2.5 Lors de la première soirée de ligue les 12 équipes seront complétées par l'organisateur.
- 2.6 Uniquement après avoir formé les 12 équipes, une liste de remplaçants sera faite.
- 2.7 Les remplaçants pourront remplacer autant de fois et dans autant d'équipes que nécessaire.
- 2.8 Les remplaçants ne pourront pas prétendre à aucune prime en équipe.
- 2.9 Indépendamment du besoin de remplaçants, les joueurs sans équipe jouent aussi en individuel.

3. HANDICAP ET BLIND

- 3.1 La ligue se joue strictement avec handicap (sauf pour 4 classements de performances Scratch).
- 3.2 Le handicap sera de 85% la différence avec 220 par rapport à la moyenne de référence ligue.
- 3.3 Le handicap ne peut pas être négatif, et il n'a pas de valeur limite positive.
- 3.4 Moyenne de référence ligue :
 - 3.4.a. Première soirée jouée. La moyenne de référence ligue est :
 - * La moyenne de la Ligue Explosive 2018
 - * Sinon, c'est la moyenne FFBSQ en cours de validité
 - * Sinon, c'est 150 pour un homme et 130 pour une femme de plus de 16 ans
 - * Sinon, c'est 100 pour tout jeune de moins de 16 ans
 - 3.4.b A partir de la deuxième soirée jouée. La moyenne de référence ligue est :
 - * La moyenne de la ligue en cours
- 3.5 Le handicap sera mis à jour chaque semaine.
- 3.6 Le blind est fixé à 185 par partie.

4. DEROULEMENT DE LA LIGUE

- 4.1 La ligue sera divisée en 2 phases :
 - * 11 premières semaines en équipe de 2
 - * 3 dernières semaines en individuel
- 4.2 Phase en équipe de 2 :
 - * En utilisant le système Petersen, chaque équipe rencontrera toutes les autres équipes une seule fois, une semaine sur 4 matchs.
 - * A chacun des matchs, une bonification de quilles sera en jeu : 60 quilles en cas de victoire, 30 quilles pour un match nul et 0 quille en cas de défaite.
 - * L'équipe avec le meilleur total sur les 4 lignes obtiendra une bonification extra : 120 quilles, et 60 quilles aux deux équipes en cas d'égalité.
 - * Le classement en équipe de 2 utilisera le tri dans l'ordre suivant :
 1. Meilleur total de quilles handicap + bonifications
 2. Plus petit handicap
 3. Plus grand nombre de quilles de bonification
 - * Si une égalité persiste après les 3 critères de tri précédents, la place sera partagée ainsi que les primes associées.
- 4.3 Phase en individuel :
 - * Pendant la phase doublette, chaque semaine chaque joueur se verra attribuer des points selon sa place au classement individuel par moyenne de la semaine jouée selon le tableau suivant :

1ère moyenne handicap	1 point
2ème moyenne handicap	2 points
3ème moyenne handicap	3 points
...	...
Nième moyenne handicap	N points

* Lors des 3 semaines en individuel, des points seront attribués à chaque joueur et à chaque ligne selon le tableau ci-dessous. 4 distribution de points seront faites par

semaine.

1ère ligne handicap	1 point
2ème ligne handicap	2 points
3ème ligne handicap	3 points
...	...
Nième ligne handicap	N points

* Le classement en individuel sera trié par la somme de tous les points acquis par joueur. La première place étant celle ou celui avec le plus petit nombre de points. La suite du classement par ordre croissant des points.

* Dans toutes les phases les joueurs absents se verront attribuer N+1 points.

* En cas d'égalité, ce sera le plus petit handicap qui départagera.

Si une égalité persiste les deux joueurs partageront la place et se verront attribuer le même nombre de points.

5. RATTRAPAGE DES MATCHS

5.1 Il es possible de reporter des matchs si l'une ou les deux équipes concernées sont absentes lors de la date prévue du match.

5.2 Les critères à remplir sont les suivants :

Critère obligatoire 1. Les 4 joueurs concernés sont entièrement d'accord

Critère obligatoire 2. La demande à l'organisateur doit être faite au maximum une semaine avant la date prévue du match.

Critère obligatoire 3. Il faut fournir au maximum 3 dates/horaires pour le rattrapage. Il doit se tenir dans les 15 jours et il ne peut pas être joué en avance. Les deux dernières semaines de la phase doublettes ne sont pas rattrapables.

5.3 L'organisateur et iBowling conviendront de la date/horaire parmi celles proposées. Si aucune n'est validée par iBowling la demande est annulée.

5.4 Si la demande est validée, l'organisateur communique les détails aux joueurs concernés maximum le mardi où le match devait se tenir normalement.

5.4 Si la demande est annulée le match se tient normalement avec des scores blinds pour les joueurs absents.

5.5 Les joueurs qui sont concernés par un match reporté et qui sont disponibles le jour initial du match peuvent jouer la soirée, soit en remplaçant exceptionnel soit en individuel. Dans le cas où ils jouent ça sera la soirée initiale qui sera prioritaire pour les points en individuel. Si les points en individuel se jouent lors du match reporté l'attribution des points commence à N+1, N étant le nombre de joueurs présents lors de la date initiale.

6. HUILAGE

6.1 L'huilage sera alterné chaque semaine suivant l'ordre ci-dessous :

Huilage long (45 pieds) => Huilage médium (40 pieds) => Huilage court (35 pieds) => ...

7. FRAIS D'ENGAGEMENT

7.1 Les frais d'engagement sont fixés à 16 € par semaine, indépendamment si le joueur arrive après la première partie et si le jouer part avant la dernière partie.

8. PRIMES

8.1 Des primes sont assurées dès que la présence moyenne par semaine, pendant les 14 semaines, est de 18 joueurs.

8.2 Si la présence moyenne est inférieure au minimum, les primes seront revues à la baisse.

8.3 Primes Equipe de 2 par total de quilles handicap + bonifications.

Place	Prime
1ère	150 €
2ème	100 €
3ème	80 €
4ème	60 €
5ème	40 €
6ème	30 €
7ème	20 €
8ème	18 €
9ème	16 €
10ème	14 €
11ème	12 €
12ème	10 €

8.4 Primes Individuel par points (1er = plus petit nombre de points, etc...). Ces primes sont fonction de la participation moyenne par soirée, pendant les 14 soirées.

Nota : Le tableau ci-dessous présente deux cas de figure.

Place	Participation Moyenne	
	18 (minimum)	22.7 (ligue explosive)
1er	50 €	100 €
2ème	30 €	80 €
3ème	25 €	60 €
4ème	20 €	40 €
5ème	18 €	30 €
6ème	16 €	20 €
7ème	14 €	19 €
8ème	12 €	18 €
9ème	10 €	17 €
10ème	9 €	16 €
11ème	9 €	15 €
12ème	8 €	14 €
13ème	8 €	13 €
14ème	7 €	12 €
15ème	7 €	11 €
16ème	6 €	10 €
17ème	6 €	9 €
18ème	5 €	8 €
19ème	5 €	7 €
20ème	4 €	6 €
21ème	4 €	5 €
22ème	3 €	4 €
23ème	3 €	3 €
24ème	2 €	2 €

8.5 Primes par performance en fin de ligue (14 semaines). Pour avoir droit à ces primes il faut une

participation minimum individuelle de 8 semaines.

Performance	Prime
Meilleure série individuelle scratch de la ligue	10 €
Meilleure série individuelle handicap de la ligue	10 €
Meilleure ligne individuelle scratch de la ligue	10 €
Meilleure ligne individuelle handicap de la ligue	10 €
Meilleure progression (basée sur le Hcp ligue)	10 €
Meilleure régularité (basée sur toutes les lignes jouées)	10 €
Meilleur ratio strikes homme	10 €
Meilleur ratio strikes femme	10 €
Meilleur pourcentage spare faciles homme	10 €
Meilleur pourcentage spare faciles femme	10 €
Meilleure série doublette scratch de la ligue	20 €
Meilleure série doublette handicap de la ligue	20 €
Meilleure ligne doublette scratch de la ligue	20 €
Meilleure ligne doublette handicap de la ligue	20 €

Nota : Suppression de toutes les primes par soirée (en individuel et en équipe de 2).

8.6 L'équipe championne se verra attribuer une quille-trophée par joueur titulaire.

8.7 L'individuel champion se verra attribuer une quille-trophée également.

9. ORGANISATION

9.1 L'organisation de la ligue est assurée par Jonani FRANCO au nom du SB Chambéry.

9.2 Tout litige et interprétation du règlement sera tranché par l'organisateur.